

# LE TIMBRE DE L'HORLOGE

du Duc Jean de Berry

à la Cathédrale de Bourges

---

L'étude de notre nouveau et savant confrère, M. Eugène Lefèvre, sur la cloche donnée par Jean de Berry à l'église de Notre-Dame d'Étampes (1), a été déjà, pour nous, l'occasion de rappeler quelques libéralités semblables faites par notre duc dans l'étendue de ses domaines et, en particulier, à Bourges.

Les questions artistiques et techniques examinées ou posées par l'auteur nous ont amené à compléter les notes que nous avons recueillies et à les présenter comme suite à son intéressant travail.

La science de l'horlogerie (2) avait fait de grands progrès au XIV<sup>e</sup> siècle. Jusqu'alors on se servait d'horloges portatives, de clepsydras et sabliers pour mesurer le temps. Bientôt on voulut avoir, dans les beffrois communaux, dans les palais, etc., des mécanismes réguliers pour indiquer les heures au public.

(1) Cette étude, insérée ci-dessus, était déjà imprimée quand M. Lefèvre nous a signalé une erreur probable qu'il s'excuse d'avoir commise, en suivant l'opinion d'un autre érudit, à propos du mot *poise* terminant avec l'indication du chiffre  $\frac{M}{III}$  l'inscription de la cloche de l'église d'Étampes ; il a expliqué ce mot comme un nom alors que ce doit être un verbe. En effet, l'ancien français conjugait peser : *je pois, tu poisès, il poise, nous pesons*, etc.

(2) Une partie des renseignements qui suivent sont tirés de l'ouvrage de MM. A. DE CHAMPEAUX et P. GAUCHERY : *Travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry*, chapitre de l'horlogerie, pag. 193 et suivantes.

L'Allemagne fut la première nation qui dota les églises d'horloges en vue de régler la succession des cérémonies religieuses. Charles V appela de ce pays Henri de Vic et lui fit construire la grosse horloge de la tour du Palais, la première de ce genre qu'il y ait eue à Paris. Il le logea dans cette tour pour surveiller la marche du mouvement et lui assigna un salaire de six sous par jour.

Les timbres des châteaux du Louvre, de Vincennes, de Beauté, de Saint-Germain, de Montargis avaient été coulés en airain par Jean de Jouvence. Des fèvres (feronniers) étaient chargés d'exécuter ces mécanismes horaires, par suite de la nature de leurs travaux habituels.

En 1371, un autre Allemand, Jean de Wissembourg, « aulogeur » du duc de Berry, touchait quinze livres de gages par mois (1). Il avait commencé cette même année une horloge pour la cathédrale de Bourges, dont la dépense monte à quatre cents francs d'or. Pendant la durée du travail, le maître du « reloge » de Bourges était logé chez un habitant de la ville aux frais du duc ; à la date du 13 février 1373, ce logeur était Alain des Bordes.

On a dit que le timbre avait été posé à la pointe du pignon de la cathédrale. Nous ne le croyons pas, car il ne figure pas sur la miniature du manuscrit de Chantilly (2),

(1) *Archives Nationales*, KK, 251.

(2) *Les Très riches Heures de Jean de France, duc de Berry*. — Ce splendide manuscrit, acquis à Gênes, comme on le sait, par le duc d'Aumale, figure sous ce titre dans l'inventaire dressé à la mort du duc (1416), époque à laquelle Pol de Limbourg et ses frères, chargés de l'illustration de l'ouvrage, interrompirent leur travail. — Ce manuscrit passa inachevé dans la maison de Savoie par le mariage de Bonne, fille du duc Jean, avec Amédée VII. En 1485, Charles I<sup>er</sup> le fit compléter par le miniaturiste Jean Colombe, qui, comme les frères Limbourg,

de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, peinte par Jean Colombe et représentant la façade de ce monument. Nous pensons plutôt qu'il était sur la tour nord du xiv<sup>e</sup> siècle (1).

A la fin du xv<sup>e</sup> siècle, cette tour donna des inquiétudes pour sa solidité ; on porta le timbre sur le contrefort voisin, encadrant le grand pignon, et il y resta jusqu'en 1536, époque où il fut remplacé dans un édicule en pierre et en métal élevé sur la terrasse de la tour que l'on venait d'achever. Ce timbre est suspendu par des anses venues de fonte à l'extérieur du cerveau. On voit à l'intérieur, pris dans la coulée du bronze, les restes d'un anneau de fer où un battant a pu être suspendu pour servir à faire tinter le timbre, la sonnerie à grande volée étant impossible dans un campanile. Son diamètre est de 1<sup>m</sup> 60 à la base et de 0<sup>m</sup> 87 au cerveau ; sa hauteur sans les anses, de 1<sup>m</sup> 35 ; son épaisseur à la panse, de 0<sup>m</sup> 15. Il porte (à la base du cerveau, comme presque toujours) une inscription en latin, rimée (2), se développant sur un seul cercle encadré par de simples filets, chaque mot étant séparé par la même ponctuation (:).

avait habité Bourges, mais à une époque différente ; aussi voyons-nous dans cet ouvrage beaucoup de miniatures des uns et des autres où l'on retrouve les monuments de Bourges.

(1) Une miniature du même manuscrit, contemporaine du duc Jean et attribuée à Pol de Limbourg, représente l'Adoration des mages avec la ville de Bourges comme fond de tableau ; on y reconnaît la cathédrale avec les deux tours qui existaient à cette époque, et sur la toiture de la tour nord on voit un petit campanile qui paraît bien abriter un timbre.

Les *Heures de Laval*, autre manuscrit à miniatures, dont quelques-unes signées de Jean Duchesne (*Bibl. nat.*, ms. fr. 920), renferment, également, aux f<sup>os</sup> 257, 265, 315, des vues de la cathédrale avec ses tours, dont celle du Nord aussi surmontée du même édicule. Ce livre, fait pour Louis de Montmorency-Laval, grand-maître des Eaux et Forêts de France, mort en 1489, passa en 1505 entre les mains d'Anne de France, duchesse de Bourbonnais et sœur de Jeanne, duchesse de Berry.

(2) La cloche du beffroi de Sancerre, que possède l'église Saint-Bonnet, à Bourges, et le timbre de l'horloge de Vierzon, qui datent du commencement du

Raynal (*Hist. du Berry*, II, 403) a rendu le rythme de cette inscription plus sensible en la disposant sur quatre lignes :

METROPOLI : DATUM : BITURIE :  
 SIT : ME : POLI : PREFECIT : CURSIB(U)S :  
 DUX : IOHANNES : COMES : PICTANIE :  
 QUE : HORARII : PRECO : SIM : CIVIB(U)S :  
 LAN : MIL CCC LXXII †

Il a corrigé trois fautes, évidemment commises par le fondeur qui a mal lu le texte du latiniste en gravant : *datum* pour *datam*, *sit* pour *sic*, *Pictanie* pour *Pictavie*. Quant au mot *horarii*, que Raynal a cru terminé par *u* et être l'abréviation d'*horarum*, il est tout justifié par le nominatif *horariam* (horloge).

On peut donc traduire : « Le duc Jean, comte de Poitou, m'a donnée à la métropole de Bourges et ainsi préposée au cours du temps, afin que je sois pour les citoyens le héraut de l'horloge. L'an 1372 » (1).

xv<sup>e</sup> siècle, portent aussi des inscriptions disposées circulairement sur une seule ligne à Sancerre, sur deux à Vierzon, mais qui se scindent en vers rimés :

*Pour Sancerre :* JHS Maria. S. Iohens. S. Petre.  
 Loys regnant douzeiesme en terre  
 le futz lan mil v<sup>e</sup> et neuf  
 Pour les habitans de Sancerre  
 Entier saing neit fondu tout neuf.

*Pour Vierzon :* A Vierron suis où me desduits  
 Pour hault sonner tout just et à mon aize  
 Les heures des jours et des nuyts  
 Dès l'an finissant mil v<sup>e</sup> et seize.

Le timbre de Bourges donne, comme note fondamentale, le *ré*, la cloche de Sancerre le *mi bémol*, et le timbre de Vierzon le *sol bémol*.

(1) Le timbre de notre cathédrale rappelle, par une anecdote qui s'y rattache, l'origine du mot *tintamarre* qu'on peut qualifier de berrichon francisé.

On connaît le passage des *Recherches de la France*, d'Estienne Pasquier (livre VIII, chap. LII), relatant la réglementation des heures de travail des vigneron de Bourges par le duc Jean, lequel « commanda que ceux qui estoient plus proches » de la ville et conséquemment devoient entendre plus à leur aise le son de la » cloche en donnassent advertissement en criant aux autres qui estoient plus pro-

Quelques années après l'établissement de l'horloge de Bourges, la ville de Poitiers entreprit la construction d'un beffroi destiné à renfermer une horloge publique avec une grosse cloche pour annoncer les incendies.

Guy de Dammartin, maître des œuvres du duc de Berry, en dirigea les travaux. Le mouvement fut exécuté par Pierre Merlin, horloger du roi et du duc de Berry. Le timbre et la cloche avaient été fondus en 1388 par Jean Osmont, « saintier » de Paris, appelé à Poitiers pour ce travail dans lequel il fut aidé par Colin Haury, fondeur à Ruffec. Neuf ans après (1397), ce timbre se cassa et la réfection aux frais du duc en fut confiée à Guillaume de Roucy, qui dut s'y reprendre à deux fois. La cloche, brisée en 1804, portait cette inscription commémorative :

HANC CAMPANAM CUM HOROLOGIO AD NOTIFICANDUM HORAS DIEI ET NOCTIS FECIT FIERI INCLITISSIMUS PRINCEPS JOANNES, REGIS FRANCORUM FILIUS, DUX BITURIE ET ALVERNIE, COMES PICTAVIENSIS BOLONIE ET ALVERNIE ET PAR FRANCIE, AD LAUDEM CHRISTI ET CIVIUM SUORUM, QUAM CONSTRUXIT GUILLELMUS DE ROUCY HABITATOR VILLE CANTUANTIS, ANNO DOMINI MILLESIMO TRECENTESIMO NONAGESIMO SEXTO (1).

Comme toutes les résidences du duc, le château de Mehun possédait une horloge. Le 13 octobre 1378,

» chains, lesquels seroient tenus de rendre le semblable aux autres, et ainsi de  
 » main en main .. Or disent les bonnes gens du pays qu'ils avoient ouy qu'autres-  
 » fois le premier qui donnoit advertissement aux autres avoit accoustumé de  
 » « tinter dessus sa marre avec une pierre », et tout d'une suite commençoit à  
 » huer après ses autres compaignons... ».

(1) REDET et RICHARD : *Inventaire des archives municipales de Poitiers*. — BERTHELÉ : *Histoire des arts en Poitou. Les cloches poitevines antérieures au XIV<sup>e</sup> siècle*.

l'horloger Hanry est appelé de Bourges à Mehun pour appareiller l'horloge qui ne pouvait sonner (1).

Niort, ville du comté de Poitou, reçut aussi du duc de Berry, en 1396, un timbre refondu en 1427 et en 1740, et dont l'inscription n'a pas été conservée. Le duc avait donné 80 livres pour l'horloge (2).

Il ne nous reste plus, des cloches données par Jean de Berry, que le timbre de Bourges et la cloche d'Etampes (3).

Et maintenant pour nous résumer et répondre autant que possible aux questions qui terminent l'étude de M. Lefèvre, nous remarquerons que :

1° Les noms de trois fondeurs, spécialement qualifiés, nous sont parvenus : celui d'Osmont, de Paris, fournisseur du timbre du beffroi de Poitiers, celui de Colin Hanry, de Ruffec, qui aide son confrère dans ce

(1) *Archives Nationales*, KK 252, f° 117, v°.

Rappelons ici que le chapitre de Saint-Etienne de Bourges fit commencer en 1423 cette horloge astronomique que nous voyions, naguère encore, dans cet édifice avec son ancien mécanisme. Le mouvement fut créé par Jean le fondeur, dit Fusoris, chanoine de Paris et de Reims. Les registres capitulaires donnent tous les détails de l'entreprise sous les ordres de Fusoris. L'architecte de la Cathédrale, Robert de Touraine, installe l'horloge sur le jubé, Guillaume de Marcilly, le charpentier, y travaille, le peintre Jean d'Orléans peint les cadrans et la cage monumentale. (Abbé BARREAU *Notes sur la Cathédrale de Bourges*)

(2) BERTHELE, ouv. cit. — *Carnet d'un voyage d'un antiquaire poitevin*

(3) Nous avons été précédemment amené à faire allusion aux horloges portatives dont l'usage était très répandu chez les princes qui voyageaient, et que le duc Jean faisait transporter d'un de ses châteaux à l'autre. Le 26 mars 1376, Pierre Fèvre, aide de son fourrier, reçoit 4 livres t. pour avoir porté « le reloge » du château de Nonette à Paris. (A. DE CHAMPEAUX et P. GAUCHERY, ouv. cité). En 1371, on paie à Auxelin, garde du petit « reloge de Mgr., pour un estuy de boys à hébergier le petit reloge et le porter en Berry », x s. t. *Arch. Nat.*, KK, 251.

travail, et celui de Guillaume de Roucy, de Chaumont (?) (1) qui refond en 1397, le même timbre ;

2<sup>o</sup> Jean de Wissembourg fut chargé du mécanisme de l'horloge de Bourges, Pierre Merlin de celui de l'horloge de Poitiers et Hanry, horloger à Bourges, entretient celui de Mehun.

D'après les renseignements qui précèdent sur les fondeurs, et aussi par l'épigraphie des deux seules cloches qui nous restent, on peut présumer qu'elles ne sont point sorties du même atelier.

En effet, sur le timbre de Bourges les lettres ont la forme usitée au xiv<sup>e</sup> siècle ; elles ne sont pas enfermées dans des dossiers, et on remarque quelques variantes pour une même lettre. Bien que peu ornées et sans bas-reliefs, ces lettres sont très belles ; elles ont été façonnées, comme on avait fait jusqu'à ce jour, avec de la cire appliquée sur le modèle, ce qui explique les variantes dans les lettres et les points séparatifs des mots.

A Étampes, suivant le procédé nouveau, les lettres employées sont des caractères en plomb ou en bois,

(1) Dans son étude sur les cloches poitevines, M. Berthelé, présumant une interversion de lettres, comme il s'en présente fréquemment dans les inscriptions campanaires, a pensé que le mot *Cantuantis* pouvait être *Calvimontis*, et que le fondeur aurait été de *Chaumont-la-Ville*, aujourd'hui *Chaumont* (Haute-Marne). Il ne s'est d'ailleurs arrêté à cette hypothèse qu'avec hésitation et en raison de l'origine probablement lorraine de Guillaume de Roucy. Mais celui-ci est seulement qualifié d'*habitor* de la localité indiquée ; il ne devait, par conséquent, y avoir qu'une résidence accidentelle. D'autre part, la *villa*, différenciée d'une manière générale du *castrum*, pouvait, au xiv<sup>e</sup> siècle encore, désigner dans certaines régions une agglomération de moindre importance, comme un village. Pour ce double motif et aussi suivant les règles philologiques, *Cantuantis* s'applique peut-être à *Chantouan* (ancienne forme : *Chantoan*), nom d'un lieu-dit situé non loin du Poitou et faisant actuellement partie de la commune de Lignac (Indre), où Nicolay (*Descript. gén. du pays et duché de Berry*), a noté, au xv<sup>e</sup> siècle, l'existence d'une commanderie de Saint-Jean de Jérusalem, qu'il a dû confondre avec un prieuré (V. HUBERT, *Dict. du dép. de l'Indre*).

servant à imprimer chaque lettre sur une petite plaque de cire, ensuite appliquée d'après la méthode précédente sur le modèle avant de faire le creux. Par suite de ce procédé, les lettres se trouvent inscrites chacune dans une petite tablette plus ou moins décorée. Elles n'ont plus la forme de celles du timbre de Bourges, mais elles ressemblent à celles de la fin du xv<sup>e</sup> et de tout le xvi<sup>e</sup> siècle. Quelques-unes sont accompagnées d'oiseaux; les médaillons quadrangulaire dits « planchettes » forment des petits bas-reliefs qui se répètent à plusieurs endroits.

Quant au goût pour animaux de toute sorte dont le duc Jean peupla ses ménageries et, en particulier, l'ours et le cygne, placés comme supports dans ses armoiries et qu'on retrouve prodigués dans les sculptures de ses édifices, dans les miniatures de ses manuscrits, nous ne pouvons en sentir l'influence directe dans les quelques représentations d'oiseaux semés au milieu de la cloche d'Étampes.

P. GAUCHERY.

---